

Sommaire

Édito



Chères Pulnéennes,
chers Pulnéens,

Après plusieurs mois de travaux, nous allons **retrouver notre centre socioculturel**, poumon culturel et associatif de la commune. Pour rappel, il devenait nécessaire de rénover le lieu privilégié des **rendez-vous importants des habitantes et des habitants**, tant au niveau acoustique qu'énergétique. Les nombreuses améliorations permettront des **économies** de fonctionnement conséquentes, tout en apportant un confort d'utilisation sans égal à l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices.

Salons, concerts, théâtre, braderies, repas, cérémonies... **le champ des possibles** est immense, et nous avons bien l'intention de profiter de cette salle si **chère au cœur des Pulnéennes et des Pulnéens**. Il est temps de se retrouver dans la joie et le sourire des moments chaleureux et collectifs.

La ville évolue, ce chantier est terminé, d'autres débutent. Pulnoy mérite la poursuite de son **évolution** vers l'**avenir**. Nous nous y employons, avec notre cœur profondément pulnéen

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy

Zoom sur

Travaux : deux chantiers majeurs menés à terme

Portrait

C. Mantovani
K. Jay
S. Arnautou

En bref

Du nouveau pour les demandes d'urbanisme

Entretien des trottoirs : rappel

Révision des tarifs des services aux familles

Vous nous avez demandé...

Coups de pouce aux couches lavables

Le RAM devient RPE

Le jumelage franco-allemand a de l'avenir

Viabilité hivernale

Nouvelle composition du Conseil municipal

Tri et collecte des déchets

Je participe

Vie associative

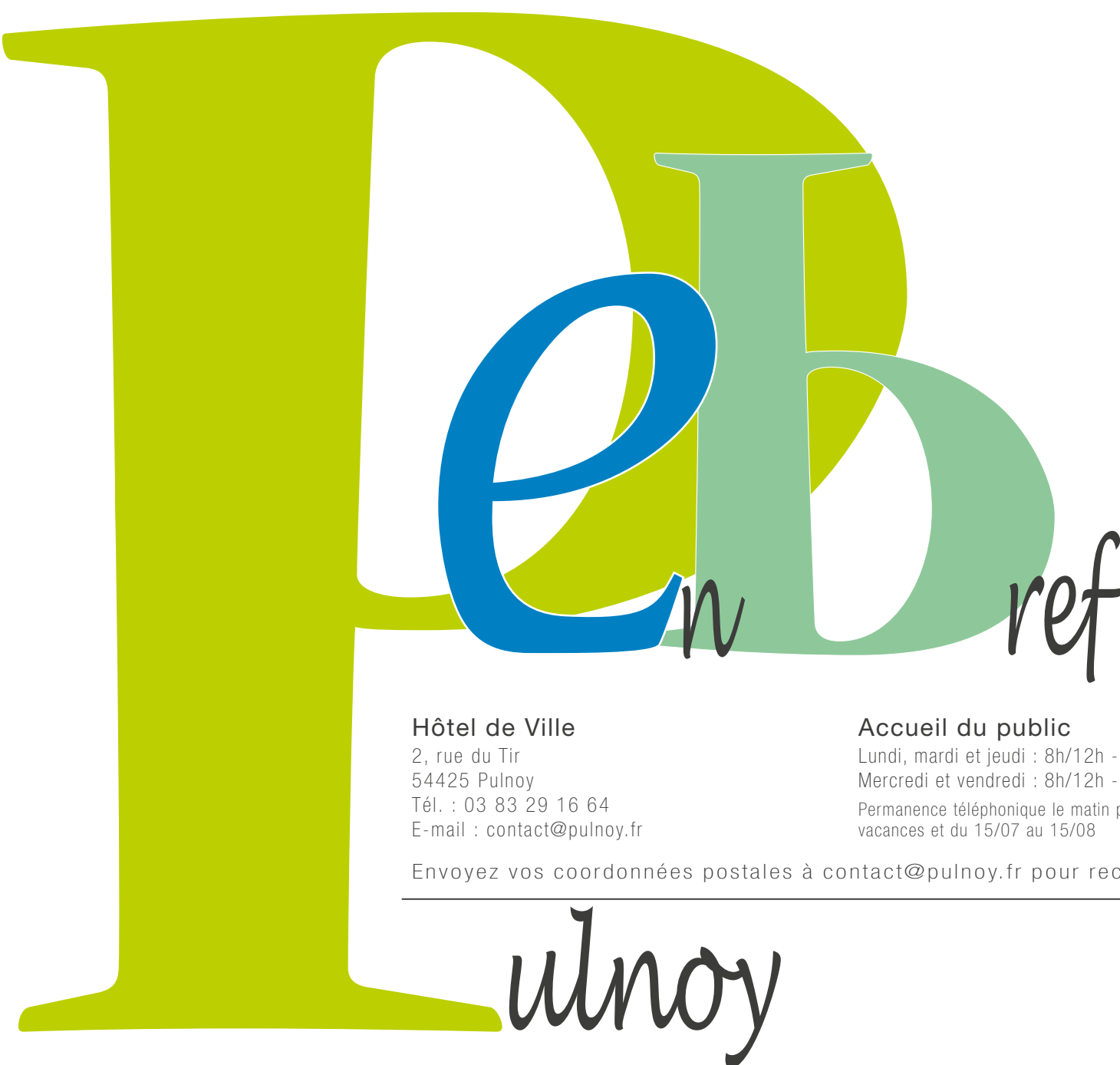
Fête de la truffe : merci !

Jeunesse

Moment convivial à la Maison des jeunes

Conseils de quartier

Réunions publiques



N°140

Novembre - Décembre 2021

Hôtel de Ville

2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h
Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.



Travaux : deux chantiers majeurs menés à terme

À Pulnoy, le début de l'automne a rimé avec la fin des travaux de réhabilitation du centre socioculturel et ceux de rénovation de la rue du Roussillon.

Centre socioculturel

Le centre socioculturel, datant du début des années 80, avait besoin d'un rajeunissement :

- Finis la moquette murale et le vieux carrelage.
- L'isolation thermique et acoustique était également dépassée.
- Les normes incendie étaient elles aussi à revoir.
- La sono et les jeux de lumière étaient à bout de souffle.

Des travaux conséquents ont donc été nécessaires.

Au total, 10 entreprises ont œuvré pendant des mois pour effectuer une longue liste de travaux :

- Remplacement de la toiture de la salle Galmiche et de la salle 1 ;
- Isolation acoustique de la salle Galmiche par des panneaux en bois. Création d'un sas pour limiter les émissions sonores vers l'extérieur ;
- Réfection des sols de la salle 1 à la salle 6, ainsi que de la salle Galmiche ;
- Mise en place de 2 centrales de traitement de l'air ;
- Isolation thermique des salles 1 à 6, ainsi que de la salle Galmiche ;
- Remplacement des menuiseries extérieures ;
- Rénovation de la façade ;
- Mise en place d'une nouvelle sono et de nouveaux éclairages pour un confort optimum.



Aujourd'hui, le centre socioculturel est méconnaissable. C'est une vraie réussite !

L'école de musique a pu réintégrer les lieux dès le mois de juin car les salles qui lui sont attribuées (7 à 12) se trouvent dans l'aile annexe du centre socioculturel. Les travaux y étaient alors déjà achevés.

Les autres associations se sont peu à peu installées dans les locaux, entre septembre et novembre,

La réception des travaux a eu lieu le 19 octobre 2021 avec une période de levée des réserves jusqu'au 15 novembre. La salle Galmiche a donc pu accueillir la braderie de jouets de Pulnoy Accueil Solidarité, ainsi que la 24^e Fête de la Truffe.

Les agents techniques de la ville ont, eux aussi, été mobilisés.

Ils sont intervenus sur le site pour réaliser de nombreuses missions :

- Remplacement des sols PVC dans les salles 7, 10, 11 et 12 ;
- Pose de la fibre murale et des peintures dans les salles 1 à 12 ;
- Remplacement des éléments de cuisine dans la salle 2 ;
- Réfection du plancher de danse dans la salle 6 ;
- Mise en peinture de l'ensemble des boiseries du patio
- Réfection des marches de l'escalier extérieur ;
- Peinture des toilettes.

Pour eux, le chantier n'est pas encore tout à fait achevé.

Ils vont encore poser un nouveau portail sur l'espace vert arrière, donnant sur la parking de la rue du Practice, et peindre les portes de la chaufferie et des garages.

Et bien sûr, ils seront en charge de l'entretien à venir des locaux.



Rue du Roussillon

Les travaux de la rue du Roussillon ont débuté le 31 août 2020.

Ce chantier a permis l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, ainsi que de la fibre. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été mis en conformité. Le réseau d'eau potable a quant à lui été remplacé.

La rénovation complète de la voirie a été faite par la même occasion.

La réception des travaux a été faite le 21 octobre dernier.



Du nouveau pour les demandes d'urbanisme

La Métropole met à disposition une plateforme dédiée au suivi des dossiers d'urbanisme.



La Ville de Pulnoy, associée à la Métropole du Grand Nancy, s'inscrit dans un programme de modernisation et de simplification des démarches d'urbanisme.

Dans le cadre de la vente d'un bien ou pour avoir des informations relatives à un terrain sur la commune de Pulnoy, il est désormais possible d'effectuer les démarches en ligne*.

Ce service, gratuit et accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24, à partir du 15 novembre, permettra aux professionnels et aux particuliers de gagner du temps en déposant leurs dossiers en ligne et en suivant leur avancement en temps réel sans se déplacer en mairie.

Il s'agit pour l'heure d'une expérimentation menée dans plusieurs communes du Grand Nancy : Heillecourt, Laxou, Ludres, Malzéville, Nancy, Pulnoy et St Max. Mais, bientôt, ce service sera progressivement étendu à l'ensemble des communes du Grand Nancy et aux autres procédures (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable).

En effet, d'ici le 1^{er} janvier 2022, le dépôt et l'instruction de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme pourront se faire par voie dématérialisée. Avec cette phase d'expérimentation, la Métropole et la Ville anticipent la démarche initiée par l'Etat dans le cadre du programme Action Publique 2022.

* Service disponible pour les demandes de certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner.

+ d'infos : grandnancy.eu/demarches-urba



Vous nous avez demandé...

Je souhaite organiser un vide-maison, y a-t-il des règles à respecter ?

Un vide-maison, même s'il se tient sur une propriété privée, est considéré comme une vente au déballage, puisque l'activité a vocation à générer un revenu : l'argent tiré des ventes.

Le vide-maison doit donc être déclaré en mairie au moins 15 jours avant la date retenue, à l'aide du formulaire Cerfa 13939*01, accompagné d'une pièce d'identité.

Si l'espace d'exposition des objets mis en vente est susceptible d'empiéter sur l'espace public (trottoir, par exemple), il est également nécessaire de demander une autorisation d'occupation de l'espace public auprès de la Police municipale.

Entretien des trottoirs : rappel

L'entretien des trottoirs et cheminements piétons incombe aux riverains.



Ces derniers ont donc une obligation d'élagage des arbres et plantations se trouvant sur leur terrain, de nettoyage et d'entretien des trottoirs et cheminements piétons qui le bordent par balayage, désherbage, retrait des feuilles mortes, déneigement, etc. (Arrêté Municipal du 06/03/1996).

Les services municipaux, attentifs à l'environnement et à la qualité de vie, assurent, en complément, l'entretien régulier et la conservation des espaces verts et des voiries, mais ils ne peuvent pas y arriver seuls. Les Pulnéennes et les Pulnéens peuvent aussi participer à l'entretien de la commune, l'investissement de tous étant indispensable à la conservation de la qualité de vie à Pulnoy.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain étant légalement engagée, la victime est en droit de porter plainte contre l'occupant du logement devant lequel ledit accident s'est produit.

Révision des tarifs des services aux familles

Afin de répondre aux impératifs de la CAF, des tarifs modulés s'appliquent désormais aux enfants venant d'autres communes.

Initialement votés en juin et présentés en détails dans le Pulnoy en Bref n°138 - Juillet 2021, les tarifs des services aux familles ont dû être complétés lors des Conseils municipaux des 20 septembre et 2 novembre.

Les élus ont validé en septembre l'application de tarifs modulés selon le quotient familial pour les enfants venant d'autres communes pour les services de restauration des écoles maternelles et élémentaires, l'accueil périscolaire du soir des écoles maternelles, les mercredis récréatifs et la Mission ados. Les tarifs de la méridienne ont quant eux été votés en novembre. Cette modulation remplace le tarif unique appliqué jusque-là.



Tous les tarifs sont disponibles sur www.pulnoy.fr, dans la rubrique Infos & services : enfance et jeunesse, puis scolarité (dans le fichier intitulé "dossier complet" propre à chaque service).



Attention :

Les particuliers ne peuvent organiser que 2 ventes par an, chacune pouvant durer plusieurs jours, mais ne pouvant excéder 2 mois consécutifs ;

La vente de biens neufs et de denrées alimentaires est interdite aux particuliers.

Le formulaire Cerfa 13939*01 est disponible sur www.pulnoy.fr, rubrique Infos & services : zone de téléchargement

Coups de pouce aux couches lavables

La Métropole soutient les familles et l'écologie en proposant une subvention pour l'achat de couches lavables.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Métropole du Grand Nancy propose aux jeunes parents qui habitent son territoire une subvention de 25 % du coût d'achat de 15 couches lavables (minimum) dans la limite de 100 € par enfant.

+ d'infos sur
www.mhdd.grandnancy.eu



Le jumelage franco-allemand a de l'avenir

Les prochains échanges avec nos amis Allemands se préparent.



Le 9 octobre dernier, M. Heiner Illig, Maire et représentant au Landesrat de Rhénanie Palatinat, et quatre autres représentants de la commune de Gau-Odernheim ont été accueillis à Pulnoy.

Cette journée conviviale, avait pour objectif de resserrer les liens des deux villes jumelées et de construire le planning des échanges franco-allemands de l'année à venir, en particulier en ce qui concerne :

- les sportifs,
- les scolaires,
- les associations et les adultes (avec les festivités du 40^e anniversaire),
- les seniors.

En 2022, le jumelage Pulnoy / Gau-Odernheim célébrera son 40^e anniversaire.

Lors de la rencontre, le Conseil Municipal d'Enfants de Pulnoy a, en langue allemande, célébré le jumelage et remercié la délégation de Gau-Odernheim. Cet engagement de la jeune génération démontre le souhait de continuité et l'importance que chacun des participants accorde au futur des échanges franco-allemands.



Christian Franche, conseiller municipal délégué à la démocratie participative, aux réunions de quartier et à l'écoute citoyenne

Le RAM devient RPE

Le nom change et les missions s'élargissent.

Le Relais Assistant·es Maternel·les (RAM) devient Relais Petite Enfance (RPE).

Le Lien se conforme ainsi à une directive gouvernementale qui élargit les missions des RAM et prévoit un changement de nom afin que ces structures dédiées à la petite enfance soient mieux identifiées par le public.

Désormais, en plus de l'accompagnement des assistant·es maternel·les et de leurs employeurs, le RPE aura également vocation à participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Il contribuera à renseigner les familles sur l'offre et la demande globales du territoire, devenant progressivement un "guichet unique d'information et d'orientation petite enfance".

NB : Au-delà du changement de nom et de l'évolution des missions, l'organisation et le fonctionnement actuels perdurent : les actions collectives (telles que les ateliers d'éveil) et individuelles (rendez-vous administratifs, par exemple) se poursuivent à Pulnoy.



Viabilité hivernale

Du 12 novembre au 18 mars, le plan de viabilité hivernale est activé dans la Métropole.

Ce document permet de définir l'ordre de priorité de dégagement des voies de circulation en cas de chutes de neige ou de pluies verglaçantes.

Il est important de respecter les règles de stationnement, afin de ne pas bloquer les véhicules de déneigement !



Merci aux agents de la ville qui, d'astreinte, se tiennent prêts à intervenir à tout moment du jour ou de la nuit.

Nouvelle composition du Conseil municipal

Trois membres de l'équipe majoritaire ont constitué un nouveau groupe d'opposition. S. Pignot a démissionné et A. Demarne (du groupe Pulnoy Demain Ensemble) a rejoint le Conseil municipal. Les nouveaux adjoints ont été élus en séance le 16 novembre et les délégations redistribuées.

Marc Ogiez Maire *Pulnoy Demain Ensemble*

Bruno Jeandel 1^{er} adjoint *Pulnoy Demain Ensemble*
Sécurité publique - Ressources humaines - Cohésion et mise en œuvre du programme

Nathalie Houdry 2^e adjointe *Pulnoy Demain Ensemble*
Écologie et développement durable - Finances

Albino Castela 3^e adjoint *Pulnoy Demain Ensemble*
Développement économique - Nouveaux habitants

Véronique Bader 4^e adjointe *Pulnoy Demain Ensemble*
Politique sociale et sociétale et intergénérationnelle / seniors

Alexandra André 5^e adjointe *Pulnoy Demain Ensemble*
Affaires scolaires / périscolaires - RAM / crèche - Associations collège / parents d'élèves - Histoire locale - Élections / affaires générales

Nicolas Jacob 6^e adjoint *Pulnoy Demain Ensemble*
Marché municipal - Vie associative sportive, manifestations

Marie-Line Masson 7^e adjointe *Pulnoy Demain Ensemble*
Écocitoyenneté - Vie associative culturelle, manifestations - Communication / autres fêtes et cérémonies - Porte-parole des élus de la majorité

Jérôme Dehaye 8^e adjoint *Pulnoy Demain Ensemble*
Urbanisme - Golf Habitat - Travaux / Patrimoine immobilier

Léon Wehrlen Conseiller municipal *Pulnoy Demain Ensemble*
Patrimoine forestier - Arbres de la ville

Laëtitia Schiel Conseillère municipale *Pulnoy Demain Ensemble*
Espaces verts fleurissement - Mission ados

Jérôme Denis Conseiller municipal *Pulnoy Demain Ensemble*
Comité Animations et Loisirs, manifestations - Mobilité / Accessibilité

Marie-Claude Dannebey Conseillère municipale *Pulnoy Demain Ensemble*
Santé publique toutes générations - Handicap

Carine Jacob Conseillère municipale *Pulnoy Demain Ensemble*
Association caritative / Pulnoy Accueil Solidarité

Rénald Corberand Conseiller municipal *Pulnoy Demain Ensemble*
Sécurité des biens et des personnes - Prévention de la délinquance

Carole Siméant Conseillère municipale *Pulnoy Demain Ensemble*
Emploi

Christian Franche Conseiller municipal *Pulnoy Demain Ensemble*
Démocratie et démarche participative - Réunions de quartier - Écoute citoyenne

Corinne Mathis Conseillère municipale *Pulnoy Demain Ensemble*
Conseil Municipal d'Enfants / Conseil Jeune

Laurence Babin Conseillère municipale *Pulnoy Demain Ensemble*
Cérémonies patriotiques, commémorations - Habitat social

Arnaud Demarne Conseiller municipal *Pulnoy Demain Ensemble*
Innovation et numérique

Dominique Deviterne Conseiller municipal d'opposition *Pulnoy Autrement*

Jean Énel Conseiller municipal d'opposition *Pulnoy Autrement*

Zyede Ben Ismail Conseiller municipal d'opposition *Pulnoy Autrement*

Frédéric Perrollaz Conseiller municipal d'opposition *Pulnoy Autrement*

Sandrine Dussiaux Conseillère municipale d'opposition *L'Autre Voix*

Daniel Zieterski Conseiller municipal d'opposition *L'Autre Voix*

Laurence Zieterski Conseillère municipale d'opposition *L'Autre Voix*

Tri et collecte des déchets

Tout citoyen est acteur de l'avenir. Un petit geste de tri, un grand pas pour la planète.

Depuis novembre 2020, tous les emballages plastiques se trient : les bacs de tri ou éco-sacs accueillent non seulement les bouteilles et flacons en plastique, les pots de yaourt, les barquettes, les petits emballages en polystyrène, les films de protection et même les capsules de café en alu...



À Pulnoy, la collecte des déchets ménagers est effectuée le mercredi matin, celle des déchets recyclables le vendredi matin.

Les bacs ou sacs doivent être sortis la veille au soir.

Un guide des déchets est à la disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Marie-Line Masson, adjointe déléguée à l'écocitoyenneté, à la vie associative culturelle et ses manifestations, à la communication et aux autres fêtes et cérémonies. Porte-parole des élus de la majorité

Je participe

La Métropole développe actuellement une plateforme de participation citoyenne.

Dans le cadre de la démarche de développement de la démocratie participative chère au Grand Nancy et à la Ville de Pulnoy, les services métropolitains ont créé une plateforme permettant aux citoyens de s'exprimer sur des projets d'intérêt global.

Mise à disposition des 20 communes gratuitement, la plateforme a aussi pour vocation de permettre de suivre, en complément des autres médias, la mise en œuvre des projets.

La plateforme est à la fois commune (un même outil pour tous) et distincte (un espace et des sujets abordés propres à chacun) pour toutes les villes qui composent la Métropole.

À ce jour, seuls les espaces du Grand Nancy et de la Ville d'Essey-lès-Nancy sont actifs, mais Ville et Métropole sont mobilisées pour que celui de Pulnoy le soit aussi prochainement.

Accès à la plateforme : <https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr>



Christian Franche, conseiller municipal délégué à la démocratie participative, aux réunions de quartier et à l'écoute citoyenne

C. Mantovani

Directrice Générale des Services (intérimaire)

Suite à la décharge de fonction de Mme Arnautou et à la demande du Maire, Mme Mantovani a été mise à la disposition de la Ville de Pulnoy par le Centre de Gestion du département.

Mme Mantovani doit effectuer une mission temporaire en mairie, dans l'attente d'un recrutement pérenne.

Après avoir déjà assuré un remplacement de DGS à Houdemont, puis de Directrice des Finances à Villers-lès-Nancy, elle élargit la palette de ses expériences au sein de la Métropole du Grand Nancy. Elle qualifie son poste de "métier-passion".

Cette Directrice Générale itinérante accompagnera élus et agents de Pulnoy jusqu'à la fin du mois de décembre.



S. Arnautou

Directrice Générale des Services (DGS)

Véritable femme d'action, de valeurs et de convictions, Sandrine ARNAUTOU aura exercé depuis 14 ans ses compétences à Pulnoy. Depuis plus de 20 ans, c'est avec beaucoup de polyvalence et de disponibilité qu'elle exerce ses fonctions de direction dans nos collectivités françaises. Ce parcours lui aura permis de faire ses armes de Directrice Générale des Services (DGS), et c'est en 2007 qu'elle décide de poser ses valises en Lorraine, où elle a été recrutée en tant que DGS par Gérard ROYER jusqu'en 2014. Puis, Michelle PICCOLI lui a demandé de rester à ses côtés pour son mandat, entre 2014 et 2020.

On peut dire que ces 2 mandats à Pulnoy auront été exemplaires. Construits sur l'exigence, le respect et la confiance mutuels entre le Maire, son équipe, la DGS et ses services d'une part et, pour l'ensemble des habitants d'autre part, elle aura contribué au développement de la ville et des services proposés à la population, le tout dans une gestion budgétaire maîtrisée.

Il y a eu le quartier des Résidences Vertes, en développant le lien avec les autres quartiers de la ville à travers des animations sur place, telles que « Pulnoy en Tongs » ou l'accueil des nouveaux habitants.

K. Jay

Chargée des ressources humaines

Après 15 années en tant que responsable des ressources humaines dans l'Oise, elle retrouve la Lorraine, dont elle est originaire, avec le plus grand plaisir.

« Ce retour en Lorraine était un projet de longue date. Je suis ravie de mettre mon expérience et mes compétences au service des agents de Pulnoy, au sein d'une mairie à taille humaine, permettant la proximité avec chacun. »

Un parcours universitaire varié — en droit, psychologie et éducation spécialisée — lui a apporté certaines compétences indispensables en matière de ressources humaines : l'écoute, l'empathie et la médiation. Elles lui seront utiles pour mener à bien les missions qui lui sont désormais confiées, telles que la gestion de la carrière des agents et l'élaboration des paies.



Fête de la truffe

Merci à Truffe Lorraine 54 et au Comité Animation et Loisirs pour cette 24^e édition de la Fête de la truffe !



activités actuelles.

Enfin, l'opération de réhabilitation du centre socioculturel pour répondre aux normes acoustiques et thermiques a été initiée.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Après ces 14 années de bons et loyaux services, véritable cheville ouvrière de la transformation de notre commune durant cette décennie et demie, la municipalité a souhaité rendre par cet article un hommage à Madame Sandrine ARNAUTOU en lui adressant ses plus vifs remerciements. Elle laissera son empreinte dans l'histoire de notre Cité.

Par ce parcours si riche, d'autres destinées lui sont promises. Nous lui souhaitons une excellente continuation et surtout la poursuite pleine et entière de ses réussites.

« Voyage et changement de lieu donnent un nouvel élan à l'esprit. » - Citation de Seneca

Moment convivial à la Maison des jeunes

La Mission ados a organisé son pot de rentrée le 1^{er} octobre dernier.



Lors de cet évènement, Hugues Fabrice ZANGO, athlète burkinabé médaillé de bronze en triple saut aux Jeux Olympiques de Tokyo, nous a fait l'honneur de sa présence pour nous présenter son parcours de champion, sa médaille et répondre à quelques questions.

Dans un second temps, Laetitia SCHIEL, élue déléguée à la Mission ados, a pris la parole devant l'ensemble des parents et des jeunes présents pour informer sur les différentes actions mises en place par la commune via la Mission ados et pour remercier les animateurs de leur implication.

Puis Aurélien et Samuel, animateurs, ont présenté le fonctionnement de la Mission Ados avec un powerpoint, ainsi que les objectifs pédagogiques de la structure.

Marc OGIEZ, Maire de la commune, a ensuite inauguré la salle informatique de la Maison des jeunes. Cette salle contient trois ordinateurs, ainsi qu'une imprimante. Ils sont destinés à être utilisés par les jeunes lors des accueils libres et ateliers informatique mis en place par les animateurs.

Pour terminer, un temps de visite de la Maison des jeunes, ainsi qu'un temps d'échange avec les animateurs ont été proposés aux parents.

« Bref, c'était un beau pot de rentrée ! » indique Maria.



Maria Goumeziane et Kylla Fourneau

Agenda

(sous réserve de conditions sanitaires favorables)



Décembre

Du 20 au 24 décembre
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au STG*

Lundi 27 / Mardi 28
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

Janvier

Lundi 3 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy
Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre de rencontre

Samedi 8 - de 10h à 12h (à confirmer)
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 9
23^e Foulée des rois
+ d'infos à venir sur www.pulnoy.fr

* Service Toutes Générations
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

Retour sur les réunions publiques

Les missions et principe d'organisation des conseils de quartier ont été présentés.

De fin septembre à mi-octobre, Pulnéens et Pulnéennes ont été invités à des réunions publiques d'information.

Lors des 6 rendez-vous fixés (un par quartier), le Maire, accompagné d'élus municipaux, a présenté les différents conseils de quartier, leurs limites géographiques, leurs rôle et organisation.

Comme rappelé lors de ces réunions, les conseils de quartier ont vocation à être des groupes de réflexion et de proposition concernant la vie des quartiers. Ce sont :

- Des espaces de communication entre les habitants, le Conseil municipal et les services de la mairie, des espaces où l'intérêt général l'emporte sur les intérêts personnels ;
- Des lieux de réflexion non partisane, où la parole de chacun vaut celle de l'autre ;
- Des espaces facilitant l'appréhension par les citoyens des règles, des contraintes administratives et techniques dans les dossiers travaillés.

Les Conseils de quartier ont un rôle consultatif et émettent des propositions, ils ne se substituent pas au Conseil Municipal.

Sur sollicitation du Maire, les conseils de quartier pourront formuler un avis concernant certains projets municipaux d'équipement ou d'aménagement du quartier ou tout autre sujet présentant un impact sur le quartier ou sur un intérêt collectif.

De leur propre initiative, les conseils de quartier pourront formuler des propositions sur tous les sujets de nature à améliorer le cadre de vie ou la vie des habitants du quartier. Ils pourront aussi être des vecteurs de convivialité et de lien social en participant à la dynamisation de la vie de quartier.



Les candidats se sont fait connaître. Chaque conseil de quartier va donc prochainement pouvoir se réunir pour désigner, lors d'une première réunion de quartier, son président bénévole, qui sera amené à animer et faire fonctionner le conseil de son quartier pour les deux prochaines années.

La charte des conseils de quartier est à la disposition des habitants à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Christian Franche, conseiller municipal délégué à la démocratie participative, aux réunions de quartier et à l'écoute citoyenne

Libre expression politique

Pulnoy Demain Ensemble

Et si la vie reprenait à peu près son cours normal ?

Il n'a échappé à personne que ces derniers temps ont été accompagnés de "quelques désagréments". Cette crise sanitaire déjà largement évoquée a eu, et aura encore, au-delà des conséquences psychologiques parfois douloureuses, d'autres conséquences encore plus insidieuses et plus tardives à se révéler. Comme toute organisation, et celle d'un établissement public comme notre mairie en est particulièrement constituée, la composante humaine se rappelle en permanence à nous, et c'est tant mieux !

Il est vrai qu'une mairie est une mairie, et rien d'autre. En intégrer les parfaits rouages est un exercice difficile, surtout quand cela se mêle à des circonstances exceptionnelles. De plus, travailler sans cesse avec des élus qui changent tous les 6 ans, n'est pas aisé pour nos agents. Dans aucune autre vie professionnelle, ce principe de fonctionnement n'est comparable. Et pour "boucler le tout", cette situation devient encore bien plus complexe quand certains élus confondent à leur tour leur mandat avec la mission des agents qui eux, dans leur rôle, l'accomplissent déjà pleinement.

Maintenant que les choses se sont clarifiées, le groupe *Pulnoy Demain Ensemble* va poursuivre plus que jamais ses engagements. Notre détermination à réussir notre mandat est intacte, et notre institution, ainsi respectée, va pouvoir poursuivre son cours "normal" dans la voie que vous lui avez confiée il y a déjà 18 mois.

Le groupe majoritaire



Bienvenue !

Clara Mathieu est désormais aux commandes de la boulangerie-pâtisserie située à proximité du rond point de la rue de Saulxures.
Maison Mathieu : 6 rue René Descartes - 03 83 33 57 39

Thomas Legay-Grandmaire propose ses services pour les travaux de vitrerie (remplacement simple et/ou double vitrage, vitrines, miroirs...)
www.vitrerie-service.com - thomas.legay.grandmaire@gmail.com - 07 70 11 54 80

La boulangerie Mion a rejoint les commerçants du marché
Chaque dimanche, de 8h30 à 12h30, rue de Nancy

Pulnoy autrement

QUAND LES DÉRAPAGES RAPPELLENT AUX DEVOIRS ...

Devant la dégradation accélérée de la démocratie locale et de ses services publics, un rappel des devoirs des élus semble s'imposer à tous.

Quelques devoirs des élus locaux, de surcroît quand ils possèdent des délégations :

- **devoirs de probité publique et privée**, dans le strict respect des obligations liées à la fonction d'élu (pas de trafic d'influence, de faux, de prise illégale d'intérêts, de favoritisme, d'abus de confiance, ...)
- **devoirs de solidarité et de respect de la personne** (pas d'abus d'autorité, d'atteinte à l'honneur des personnes, de diffamation, de discrimination, d'entraves aux libertés d'autrui, ...)
- **devoirs de démocratie et de citoyenneté** (respect du droit au secret, des libertés individuelles, des données /RGPD)
- **devoirs d'utilisation rationnelle de l'argent public et de prévention des atteintes** à la libre concurrence (bannissement de toute corruption mais aussi tout simplement bon usage de l'argent public).

Le respect de ces obligations publiques forme le socle de la conscience d'un conseil municipal responsable qui organise les pouvoirs publics autour d'un maire détenteur de l'autorité territoriale. La détention de tels pouvoirs exige a minima :

- de ne pas confondre légitimité démocratique et légitimité technique
- d'avoir conscience que la gouvernance publique n'est pas celle d'une entreprise, mais qu'elle résulte d'une collégialité où les fonctionnaires territoriaux sont le garant d'un service public de responsabilité, de qualité et de légalité
- d'avoir de la constance dans ses décisions
- d'avoir le sens des réalités des missions de chacun des agents afin de les amener à l'implication dans le projet de politique communal (quand il existe ...)
- de respecter les capacités des agents à être force de propositions
- d'avoir conscience des garanties que le droit public offre aux agents territoriaux comme aux élus de la commune.

Le pouvoir exécutif communal n'est pas une monarchie républicaine de droit presque divin. La concertation n'est pas une forme de persuasion. Une autorité territoriale n'est pas l'incarnation d'une forme d'autoritarisme. Des dangers nombreux et récurrents qui conduisent à une forme de misanthropie, teintée de clientélisme et d'entêtement nuisible pour l'ensemble de nos concitoyens.

Les élus du groupe minoritaire *Pulnoy autrement sociale et écologique*
Site/Blog pulnoyautrement.unblog.fr - **Page FB** pulnoyautrement

L'Autre Voix

Rien ne sert de courir, il faut partir à point !

Dans tout domaine, la précipitation peut être source d'erreurs et de mécontentement. Des projets, des opérations qui sont organisés dans la hâte et la quasi improvisation ne peuvent que très rarement trouver la réussite. Ce qu'il se passe aujourd'hui à la mairie de Pulnoy en est l'illustration parfaite.

En raison des difficultés du maire à entendre les conseils de la Directrice Générale des Services (salués depuis 2007 par les précédents Maires), un travail de conciliation a été mené par Monsieur Gérard Royer. Des dates ont été fixées, des actions demandées. Méprisant ces accords, le maire a lancé le licenciement de la DGS avant même la fin des échéances prévues. Résultat : une désorganisation totale dans les services.

Devant le management plus qu'aléatoire du maire, de nombreux agents ont manifesté, par l'intermédiaire de leurs représentants au Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), leur souhait d'obtenir un plan d'action de la part de l'autorité territoriale pour ramener la sérénité et la concorde au sein de la mairie. Au lieu de prendre le temps de discuter, concerter ou écouter, sa méthode a été au plus simple : renvoyer la DGS, responsable pour lui de tous les maux. Résultat : perte de confiance des agents de la mairie.

Effrayé par le pouvoir électoral du FC Pulnoy, le maire a décidé dès le début du mandat de lancer le chantier du terrain de football synthétique. Malgré les alertes de la DGS et de l'adjointe déléguée aux finances, et malgré les doutes exprimés par 4 de ses adjoints concernant les délais, le maire a décidé du lancement du projet. Résultat : au minimum un an de retard sur les dates annoncées.

La liste pourrait s'allonger : échec de l'opération *Août'Anim ? A Pulnoy !* puisque la communication a été demandée au service deux jours avant le premier rendez-vous. Réussite mitigée des concerts d'*Un Soir sur le Ponton* en raison de la non-implication des services et de changements de lieux à la dernière minute.

Le maire prône la concertation, mais il la ramène à la validation de ses propres décisions. Concerner, c'est oublier son égo et écouter l'autre. Deux éléments qui ne sont plus présents à la mairie de Pulnoy. C'est en partie ce qui a motivé notre décision de faire entendre une autre voix, celle de l'écoute, de la discussion et du consensus, trois qualités primordiales pour un Maire, trois qualités absentes à Pulnoy.

Nous reviendrons régulièrement vers vous, par des distributions en boîtes à lettres, sur notre page Facebook, lors de nos rencontres régulières dans notre commune.

Le groupe *L'Autre Voix* : Sandrine Dussiaux, Laurence Zieterski, Daniel Zieterski